

les réalisateurs de longs métrages canadiens, de pourvoir à l'administration de ladite Société, de même que d'affecter aux objets de cette mesure un montant de dix millions de dollars prélevé sur le Fonds du revenu consolidé à l'occasion et d'instituer, au Fonds du revenu consolidé, un compte spécial appelé Compte des avances de la Société d'encouragement à l'industrie cinématographique canadienne, au crédit ou au débit duquel des montants peuvent, selon le cas, être portés.

• (7.00 p.m.)

M. Laprise: Monsieur le président, si je me lève à cette étape-ci de la résolution, c'est dans le but de faire savoir au Secrétaire d'État (M^{lle} LaMarsh) que j'appuie cette résolution avec certaines réserves. Je n'ai pas l'intention, à ce moment-ci, de parler tellement longtemps de cette résolution, le Secrétaire d'État elle-même n'ayant pas cru bon de donner beaucoup de renseignements sur le sujet. Nous attendrons donc le bill pour en discuter plus à fond.

Si nous examinons cette résolution du point de vue des besoins au Canada, il est évident que cette résolution répond à un besoin, même urgent, car nous constatons que chez nous l'industrie cinématographique, surtout en ce qui a trait aux longs métrages, a fait défaut. Ce ne sont pas les artistes qui manquent chez nous; au fait, nous avons un grand nombre d'artistes qui ont acquis une réputation, je dirais même internationale, et je crois que ceci est dû en grande partie au fait que la télévision a permis à ces artistes-là, tant masculins que féminins, de faire valoir leurs talents.

Ceci dit, monsieur le président, je crois que la résolution devrait être adoptée à ce point de vue-là, mais il est un autre point de vue au sujet duquel on peut se poser des questions. Il s'agit du domaine économique. Actuellement, pouvons-nous nous permettre de verser une somme de 10 millions de dollars à l'industrie cinématographique? Par ailleurs, on constate que, dans plusieurs milieux de notre économie nationale, beaucoup de demandes de toutes sortes sont faites au gouvernement pour venir en aide à des milieux peu fortunés de notre nation et, assez souvent, on se fait dire que les revenus ne sont pas suffisants pour aider convenablement d'autres domaines dont les besoins sont tout aussi urgents que ceux de l'industrie cinématographique.

Si l'on regarde l'urgence du besoin, il est évident que nous sommes peut-être en retard. Mais je me demande si, par suite de la politique économique du gouvernement actuel, on peut actuellement se permettre cette chose-là. Il est évident que ce sera encore le public qui défraiera, par ses taxes et ses impôts, ces développements-là; cependant, je ne crois pas que cela rapporte tellement au pays, au point de vue économique, sinon que

[M. l'Orateur.]

de donner à nos artistes canadiens plus de place non seulement dans les milieux canadiens mais également dans les milieux internationaux.

Monsieur le président, je ne sais pas exactement ce que contiendra le bill, mais je pense que le Secrétaire d'État devrait nous dire de quelle façon cette somme de 10 millions va être prélevée. Nous savons évidemment que ce sera inclus dans les taxes, mais lorsqu'on demande au ministre de subventionner un autre domaine tout aussi important que celui de l'industrie cinématographique, soit celui de la radiodiffusion, de façon à permettre à Radio-Canada d'entendre ses services à travers tout le pays et de desservir tous les endroits où la population exige ce service, à ce moment-là, elle ne trouve pas moyen de demander au gouvernement les crédits requis pour ce faire. Je pense que desservir la population canadienne par la télévision serait tout aussi important que subventionner l'industrie cinématographique et, à mon sens, la Société Radio-Canada devrait avoir priorité sur l'industrie cinématographique.

Monsieur le président, je ne veux pas traiter plus longtemps du sujet ce soir. Avant de terminer mes observations, je dois dire qu'il y a un autre point qui m'inquiète un peu. Je ne sais pas de quelle façon cette commission sera régie, car on nommera probablement une commission pour régir ce fonds-là. À mon avis, il serait bon de surveiller afin que des films à caractère douteux ne soient pas produits par nos réalisateurs canadiens, si vous voulez, comme ce fut le cas, à certains moments, pour les films montrés à la télévision. Je ne veux pas entrer dans les détails. Je pense bien que des événements assez récents rappellent ce que je veux dire ici, mais c'est une chose qu'il faudrait éviter dans le domaine de la réalisation des films à long métrage.

Alors, dans l'ensemble, nous accueillons avec une certaine satisfaction cette résolution mais, personnellement—je ne parle pas ici au nom de mes collègues du Ralliement chrétien—je pense qu'il y a d'autres projets qui devraient avoir priorité sur cette résolution-là au point de vue économique.

[Traduction]

M. Johnston: J'appuie ce projet de résolution, qui ouvre la voie à une industrie nationale du long métrage au Canada. Nous connaissons depuis longtemps la qualité des films canadiens qui, même s'il s'agissait d'ordinaire de documentaires ou de courts métrages sur divers sujets, étaient souvent d'une grande valeur artistique. Je me souviens de m'être trouvé dans un cinéma de Londres où un auditoire de choix s'était rassemblé pour